



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1920



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1922

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union)		Afrique équator. française	Afrique occident. française	Afrique occident. portugaise	Afrique orientale portugaise	Allemagne		Argentine (République)
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières				Stations côtières	Stations de bord	
I. Stations.									
Stations ouvertes :									
a. à la correspondance publique générale	2	—	1				4	72	
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—				10	2	
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—				—	—	
d. à la correspondance officielle	—	—	—				—	2	
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—				—	—	
f. à la correspondance particulière	—	—	—				—	2	
Totaux	2 ¹⁾	—	1 ¹⁾				14 ¹⁾	78 ¹⁾	
II. Appareils.									
Appareils récepteurs en service	Morse		—	—	—		1	—	
	téléphones		2	—	1		16	78	
	autres		—	—	—		—	—	
Totaux	2	—	1			17	78		
III. Personnel.									
a. Personnel de l'Administration centrale	6	—	—				— ²⁾	— ²⁾	
b. Personnel d'exploitation :							— ²⁾	— ²⁾	
Fonctionnaires supérieurs	7	—	—				— ²⁾	— ²⁾	
Fonctionnaires d'exploitation des stations	12	—	2				— ²⁾	— ²⁾	
c. Autre personnel	3	—	—				— ²⁾	— ²⁾	
Totaux	28	—	2				—	—	
IV. Radiotélégrammes.									
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	4.052		21				1.094		
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	8.867		56				14.889		
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—		—				369		
Total	12.919		77				16.352		
V. Recettes.									
a. Produit des correspondances	Fr.		Fr.				Fr.		
	taxe côtière		483				24.788		
	taxe de bord		—				19.589		
	15.822		713				12.866		
b. Recettes diverses	—		—				137 ³⁾		
Total	110.754		1.196				57.380		
VI. Dépenses.									
a. Frais d'exploitation	Personnel		32.351				— ²⁾		
	Matériel et entretien des stations		10.000				— ²⁾		
b. Frais d'établissement des stations	—		—				— ²⁾		
Total	171.605		42.351				—		

comparative de 1920.

Australie (Fédération) ¹⁾	Autriche	Belgique	Bolivie	Brésil	Bulgarie	Canada ¹⁾	Chili	Chine	Colombie	Congo belge	Côte d'Or
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
20	66	2 ¹⁾	58			48	181	8	26	6	5
—	—	—	7 ¹⁾			—	—	2	—	—	—
—	—	—	—			2	—	—	2	—	—
3	34	—	3 ¹⁾			—	46	4	35	4	29
—	—	—	—			—	—	—	—	—	—
—	—	—	—			1	—	—	—	—	4
23 ²⁾	100 ²⁾	2 ²⁾	68 ²⁾			51 ¹⁾	227 ¹⁾	14 ¹⁾	61 ¹⁾	12 ¹⁾	38 ¹⁾
—	—	—	—			—	—	—	—	—	—
23	100	3	125			51	227	14	61	12	38
—	—	—	—			—	—	—	—	—	—
23	100	3	125			51	227	14	61	12	38
14	—	— ³⁾	46 ⁴⁾³⁾			77	—	4	—	18	18
20	—	2 ³⁾	11 ³⁾			72	210	4	—	35	15
80	100	7 ³⁾	159 ⁷⁾			132	9	6	10	45	65
—	—	6 ³⁾	6 ³⁾			51	—	120	68	30	20
114	100	15	222			332	219	134	78	128	118
9.920			819 ³⁾						2.014		1.399
26.152			9.705 ¹⁰⁾			414.943			8.696		4.032
721			714 ¹¹⁾						2.748		—
36.793			11.238			414.943			13.458		5.431
Fr.		Fr.				Fr.		Fr.		Fr.	
222.516		42.876 ¹³⁾¹⁴⁾				324.893		— ²⁾		38.330	
— ³⁾		101 ¹³⁾¹⁴⁾				—		— ²⁾		— ²⁾	
52.229		12.847 ¹⁴⁾				—		— ²⁾		1.652	
—		—				—		— ²⁾		—	
274.745		55.824				324.893		—		39.982	
867.233 ⁴⁾		258.938 ¹⁵⁾				1.414.658 ²⁾		287.400 ³⁾		659.010 ³⁾	
658.224 ⁴⁾		16.727 ¹⁶⁾				— ³⁾		545.000 ⁴⁾		42.440 ⁴⁾	
—		54.547 ¹⁷⁾				514.521 ²⁾		—		—	
1.525.457		330.212				1.929.179		832.400		701.450	
										55.500 ²⁾	27.500
										—	10.000
										55.500	37.500

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Côte française des Somalis		Cuba	Curaçao (Colonie)		Cyrénaïque	Danemark ¹⁾		Egypte	
	Stations côtières	Stations de bord		Stations côtières	Stations de bord		Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	1	—		1 ¹⁾	—		3	69	2	—
b. à la correspondance publique restreinte	—	—		—	—		—	—	—	—
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—		— ²⁾	—		—	—	—	—
d. à la correspondance officielle	—	—		—	—		1	60 ²⁾	—	—
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—		—	—		—	35	—	—
f. à la correspondance particulière	—	—		—	—		14 ²⁾	—	—	—
Totaux	1 ¹⁾	—		1 ³⁾	—		18 ⁴⁾	164 ⁴⁾	2 ¹⁾	—
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service										
{ Morse	—	—		—	—		—	—	—	—
{ téléphones	1	—		2	—		4	109	3	—
{ autres	—	—		—	—		—	59 ⁵⁾	—	—
Totaux	1	—		2	—		4	168	3	—
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	—	—		2	—		—	—	1	—
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	—	—		2	—		2	—	—	—
Fonctionnaires d'exploitation des stations	3	—		8	—		28	169	11	—
c. Autre personnel	2	—		2	—		—	—	4	—
Totaux	5	—		14	—		30	169	16	—
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	634			744			1.461		2.004	
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	—			1.806			8.908		11.896	
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—			—			— ⁷⁾		—	
Total	634			2.550			10.369		13.900	
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances										
{ taxe côtière	Fr. 3.359			Fr. 30.624			Fr. 49.559		Fr. 128.679 ²⁾	
{ taxe de bord	—			—			— ⁷⁾		—	
{ taxe télégraphique	—			—			16.977		25.840	
b. Recettes diverses	—			—			—		—	
Total	3.359			30.624			66.536		154.519	
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation										
{ Personnel	54.000			24.466			79.449 ⁶⁾		86.330	
{ Matériel et entretien des stations	30.000			53.536			166.634 ⁶⁾		28.952	
b. Frais d'établissement des stations	31.000			—			395.885 ⁶⁾		7.912	
Total	115.000			78.002			641.968		123.194	

comparative de 1920.

Espagne		Etablissements français de l'Océanie	Etats-Unis d'Amérique	Finlande ¹⁾		France (Métropole et Algérie)		Grande-Bretagne		Grande-Bretagne (Colonies et Protectorats, à l'exception de ceux spécialement mentionnés)	Grèce	Guadeloupe		Guatemala
(Métropole) ¹⁾	Colonie espagnole du Golfe de Guinée			Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations de bord	
10	190	1	—	2 ²⁾	5	11 ¹⁾	1.008	9	3.849			1 ¹⁾	—	
—	—	1	—	—	—	12 ²⁾	—	1	1			—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	1	— ¹⁾			—	—	
—	—	—	—	1 ²⁾	—	7 ³⁾	—	25	—			—	—	
—	—	—	—	—	—	1 ⁴⁾	—	3	56			—	—	
—	—	—	—	3	2	—	—	15	—			—	—	
10 ²⁾	190 ²⁾	2 ¹⁾	—	6 ³⁾	7 ³⁾	31 ⁵⁾	1.008	54 ²⁾	3.906 ²⁾			1 ²⁾	—	
—	—	2	—	— ⁴⁾	1	—	—	—	—			—	—	
10	190	2	—	— ⁴⁾	6	31	1.008	54	3.906			1 ²⁾	—	
—	—	—	—	— ⁴⁾	—	—	—	—	—			—	—	
10	190	4	—	—	7	31	1.008	54	3.906			1	—	
30	—	—	—	— ⁴⁾	—	9 ⁶⁾	— ³⁾	— ³⁾	— ³⁾			—	—	
16	4	1	—	— ⁴⁾	—	5	— ⁶⁾	— ³⁾	— ³⁾			—	—	
62	227	3	—	— ⁴⁾	7	89 ⁷⁾	— ⁶⁾	— ³⁾	— ³⁾			3	—	
10	—	—	—	— ⁴⁾	—	9	— ⁶⁾	— ³⁾	— ³⁾			—	—	
118	231	4	—	—	7	112	—	—	—			3	—	
88.591	—	75	—	88	—	8.378	—	13.650 ⁴⁾	—			104	—	
98.798	—	282	—	917	—	70.704	—	76.270 ⁴⁾	—			388	—	
—	1.614	—	—	— ⁵⁾	—	— ⁸⁾	—	— ³⁾	—			—	—	
189.003	—	357	—	1.005	—	79.082	—	89.920	—			492	—	
Fr. 658.424	—	Fr. 38.000 ²⁾	—	Fr. 3.910	—	Fr. 386.303	—	Fr. 697.000 ⁴⁾	—			Fr. 2.200	—	
20.560	—	—	—	1.118	—	— ⁸⁾	—	— ⁵⁾	—			—	—	
49.389	—	3.800 ²⁾	—	1.785	—	159.032	—	123.000 ⁴⁾	—			277	—	
—	—	12.750	—	—	—	—	—	400 ⁴⁾	—			1.334	—	
728.373	—	54.550	—	6.813	—	545.335	—	820.400	—			3.811	—	
446.311 ³⁾	—	40.000	—	— ⁶⁾	—	807.065 ⁹⁾	—	847.025 ⁶⁾	—			22.225	—	
342.015 ⁴⁾	—	20.000	—	— ⁶⁾	—	373.237 ⁹⁾	—	91.900 ⁶⁾	—			40.000	—	
— ⁵⁾	—	—	—	— ⁶⁾	—	—	—	333.075 ⁶⁾	—			—	—	
788.326	—	60.000	—	—	—	1.180.302	—	1.272.000	—			62.225	—	

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Hongrie	Indes britanniques		Indes néerlandaises		Indo-Chine française		Islande
		Office indien	Office indo-européen	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	
I. Stations.								
Stations ouvertes :								
a. à la correspondance publique générale	9	12	4	—	7 ¹⁾	45 ¹⁾	8	—
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	—	—
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—
d. à la correspondance officielle	—	11	—	1	1	1	—	—
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	8	—
Totaux	9 ¹⁾	23 ¹⁾	4 ¹⁾	1 ¹⁾	8 ²⁾	46 ²⁾	16 ¹⁾	—
II. Appareils.								
Appareils récepteurs en service								
Morse	—	—	—	—	—	—	—	—
téléphones	9	23	7	1	8 ¹⁾	46 ¹⁾	16 ²⁾	—
autres	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	9	23	7	1	8	46	16	—
III. Personnel.								
a. Personnel de l'Administration centrale	2	—	1	—	5 ¹⁾	7 ¹⁾	23	—
b. Personnel d'exploitation :								
Fonctionnaires supérieurs	— ²⁾	—	6	1	5	—	—	—
Fonctionnaires d'exploitation des stations	54	28	9	—	39 ¹⁾	48 ¹⁾	90	—
c. Autre personnel	30	—	21	—	98 ¹⁾	—	45	—
Totaux	86	28	37	1	147	55	158	—
IV. Radiotélégrammes.								
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	2.953		3.723		1.962 ¹⁾		412	
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	14.581		5.170		6.061 ¹⁾		629	
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	— ³⁾		—		1.171 ¹⁾		—	
Total	17.534		8.893		9.194		1.041	
V. Recettes.								
a. Produit des correspondances								
taxe côtière	Fr. 75.058		Fr. 16.716		Fr. 59.927		Fr. 12.947	
taxe de bord	— ³⁾		—		— ³⁾		—	
taxe télégraphique	28.953		33.499		40.676		8.715	
b. Recettes diverses	—		—		—		—	
Total	104.011		50.215		100.603		21.662	
VI. Dépenses.								
a. Frais d'exploitation	277.278 ⁴⁾		169.812 ²⁾		133.182 ¹⁾⁴⁾		545.000	
Personnel	128.538 ⁴⁾		29.110 ²⁾		49.003 ¹⁾⁴⁾		602.000	
Matériel et entretien des stations	—		—		26.612 ¹⁾⁴⁾		15.000	
b. Frais d'établissement des stations	—		—		—		—	
Total	405.816		198.922		208.797		1.162.000	

comparative de 1920.

Italie (Métropole)	Italie (Colonies et Possessions)	Japon				Madagascar et Dépendances		Maroc Zone espagnole	Maroc Zone française	Marshall (Iles)	Martinique	Mexique	Monaco
		Japon ¹⁾	Formose	Territoire de Kwantoung		Stations côtières	Stations de bord						
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations côtières	Stations de bord	
36	—	10 ²⁾	325 ³⁾	1	—	1	2	4 ¹⁾	—	1	1	—	
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	
7	—	2 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
7	189	2	4	1	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	4	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
54 ¹⁾	189 ¹⁾	18 ⁵⁾	338 ⁵⁾	2 ¹⁰⁾	—	1 ¹¹⁾	2 ¹¹⁾	4 ²⁾	—	1	2 ²⁾	—	
— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— ²⁾	— ²⁾	18	338	2	—	1	2	4	—	1	2	—	
— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	18	338	2	—	1	2	4	—	1	2	—	
1	—	— ⁶⁾	— ⁶⁾	— ⁶⁾	—	3 ¹²⁾	3 ¹²⁾	—	—	— ¹⁾	—	—	
8	—	1	—	—	—	—	—	1	—	— ¹⁾	1	—	
270	329	50	69	6	—	6	3	5	—	— ¹⁾	11	—	
162	—	10	441	3	—	2	2	18	—	— ¹⁾	1	—	
441	329	61	510	9	—	11	8	24	—	—	13	—	
648	—	27.683	—	2.522	—	1.459	—	269 ¹⁾	—	30	—	198	
30.675	—	78.446	—	7.059	—	4.729	—	641 ¹⁾	—	68	—	839	
520	—	3.752	—	—	—	49	—	—	—	—	—	—	
31.843	—	109.881	—	9.581	—	6.237	—	910	—	98	—	1.037	
Fr. 119.199	—	Fr. 158.821	—	Fr. 1.603	—	Fr. 6.645	—	Fr. 7.781	—	Fr. 691	—	Fr. 5.870	
68.582	—	191.496	—	—	—	2.254	—	—	—	—	—	—	
79.466	—	78.142	—	1.527	—	5.035	—	1.503	—	— ¹⁾	—	—	
—	—	—	—	41	—	—	—	—	—	— ¹⁾	—	—	
267.247	—	428.459	—	3.171	—	13.934	—	9.284	—	691	—	5.870	
— ³⁾	—	431.075 ⁷⁾	—	27.790	—	40.759 ¹³⁾	—	62.126	—	— ¹⁾	—	— ³⁾	
— ³⁾	—	269.801 ⁸⁾	—	13.063	—	25.396 ¹⁴⁾	—	27.471	—	— ¹⁾	—	— ³⁾	
— ³⁾	—	57.372 ⁹⁾	—	9.829	—	—	—	—	—	— ¹⁾	—	— ³⁾	
—	—	758.248	—	50.682	—	66.155	—	89.597	—	—	—	—	

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Tunisie		Turquie	Uruguay	Observations
	Stations côtières	Stations de bord			
I. Stations.					
Stations ouvertes :					
a. à la correspondance publique générale	1	—			Afrique du Sud (Union). — ¹⁾ Système Marconi. Afrique équatoriale française. — ¹⁾ Système S. F. R. à ondes amorties. Allemagne. — ¹⁾ Les systèmes employés sont: 90 Telefunken et 2 Huth. — ²⁾ Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés et l'exploitation des stations radiotélégraphiques, privées et autres, étant réunie à d'autres exploitations, l'effectif du personnel et les dépenses ne peuvent être indiqués. — ³⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. Australie (Fédération). — ¹⁾ Les chiffres des sections I, II et III de la statistique se rapportent à l'année civile 1920, ceux des sections IV, V et VI se rapportent à l'année budgétaire ayant pris fin le 30 Juin 1920. Les chiffres de cette statistique ne se rapportent pas seulement aux stations de la Fédération australienne, mais aussi aux deux stations côtières Port Moresby Radio et Samarai Radio (Nouvelle-Guinée) qui font partie du réseau radiotélégraphique de l'Australie. Les renseignements concernant les quatre autres stations côtières de la Nouvelle-Guinée figurent sous le titre Nouvelle-Guinée. — ²⁾ Les systèmes employés sont: 47 Marconi, 9 Telefunken, 30 Commonwealth. Le système des 37 stations ouvertes à la correspondance officielle ne peut être indiqué. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. Belgique. — ¹⁾ Exploitées par l'Etat. — ²⁾ Les systèmes employés sont: 67 Marconi, 1 Magunna, 1 Société française radioélectrique, 1 Compagnie générale de radiotélégraphie. — ³⁾ Les attributions dirigeantes relatives au service radiotélégraphique de l'Etat sont exercées par les fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. — ⁴⁾ Agents de compagnies privées. — ⁵⁾ Agents de l'Etat. — ⁶⁾ Dont 10 agents de compagnies privées. — ⁷⁾ Dont 4 agents de l'Etat. — ⁸⁾ Dont 1 agent de l'Etat. — ⁹⁾ Dont 167 radiotélégrammes de service. — ¹⁰⁾ Dont 1.600 radiotélégrammes de service. — ¹¹⁾ Dont 22 radiotélégrammes de ser-
b. à la correspondance publique restreinte	—	—			
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—			
d. à la correspondance officielle	1	—			
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—			
f. à la correspondance particulière	—	—			
Totaux	2 ¹⁾	—			
II. Appareils.					
Appareils récepteurs en service					
Morse	—	—			
téléphones	2	—			
autres	—	—			
Totaux	2	—			
III. Personnel.					
a. Personnel de l'Administration centrale	— ²⁾	—			
b. Personnel d'exploitation :					
Fonctionnaires supérieurs	— ²⁾	—			
Fonctionnaires d'exploitation des stations	— ²⁾	—			
c. Autre personnel	— ²⁾	—			
Totaux	—	—			
IV. Radiotélégrammes.					
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	72	2.224			
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—	—			
Total	72	2.224			
V. Recettes.					
Fr.					
a. Produit des correspondances					
taxe côtière	10.368	—			
taxe de bord	—	—			
taxe télégraphique	6.035	—			
b. Recettes diverses	—	—			
Total	16.403	—			
VI. Dépenses.					
a. Frais d'exploitation					
Personnel	— ³⁾	—			
Matériel et entretien des stations	— ³⁾	—			
b. Frais d'établissement des stations	— ³⁾	—			
Total	—	—			

comparative de 1920.

Observations
<p>vice. — ¹²⁾ Pour les radiotélégrammes échangés entre les stations côtières et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces radiotélégrammes sont soumis à une taxe maritime totale. La somme de 42.876 fr. comprend donc cette taxe maritime totale. — ¹³⁾ Taxes afférentes à des radiotélégrammes échangés directement entre des paquebots de l'Etat ou transmis par lesdits paquebots à d'autres navires. Voir aussi la note ¹²⁾. — ¹⁴⁾ Y compris le produit de la surtaxe perçue, le cas échéant, pour parer aux pertes de change. — ¹⁵⁾ Dépenses effectuées par l'Etat. Dont 149.584 fr. pour les stations côtières et 109.354 fr. pour les stations de bord. — ¹⁶⁾ Dépenses effectuées par l'Etat. Dont 10.925 fr. pour les stations côtières et 5.802 fr. pour les stations de bord. — ¹⁷⁾ Dépenses effectuées par l'Etat. Dont 39.310 fr. pour les stations côtières et 15.237 fr. pour les stations de bord.</p> <p>Canada. — ¹⁾ Les systèmes employés sont: 269 Marconi, 3 Kilbourne & Clark, 2 Cutting & Washington, 2 Independent W. T. Co. et 2 S. F. R. — ²⁾ Pour les stations côtières. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie</p> <p>Chili. — ¹⁾ Les systèmes employés sont: 49 Marine, 12 Marconi (dont 6 à étincelles musicales), 9 Telefunken, 2 Kilbourne & Clarke et 3 systèmes divers. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Dont 201.400 fr. pour les stations côtières et 86.000 fr. pour les stations de bord. — ⁴⁾ Dont 506.000 fr. pour les stations côtières et 39.000 fr. pour les stations de bord.</p> <p>Chine. — Les systèmes employés sont: 8 Telefunken à étincelles soufflées 5 kw., 2 anciens Telefunken à étincelles 0,2 kw., 1 ancien Telefunken à étincelles 0,5 kw., 6 Telefunken à étincelles soufflées 1,5 kw., 3 Marconi arc 25 kw., 1 Alexanderson 500 kw., 1 T. S. F. arc 50 kw., 4 Marconi 1,5 kw., 2 Telefunken à étincelles soufflées 2,5 kw., 18 Telefunken à étincelles soufflées 1 kw., 3 Teishin-shan 2 kw. et un ancien Telefunken à étincelles 2 kw. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Dont 526.370 fr. pour les stations côtières et 132.640 fr. pour les stations de bord. — ⁴⁾ Dont 37.460 fr. pour les stations côtières et 4.980 fr. pour les stations de bord.</p> <p>Congo belge. — ¹⁾ Système radioélectrique à étincelles musicales. — ²⁾ La station est exploitée par une entreprise privée pour le compte de l'Etat. Il est payé à l'exploitant une redevance fixe de 55.500 fr. plus 0 fr. 20 par mot transmis ou reçu.</p> <p>Côte d'Or. — ¹⁾ Système Marconi à étincelles.</p> <p>Côte française des Somalis. — ¹⁾ Système S. F. R. 5 kw.</p> <p>Curaçao (Colonie). — ¹⁾ Ouverte aussi à la correspondance de longue portée. — ²⁾ Voir note ¹⁾. — ³⁾ Système Telefunken à étincelles musicales.</p> <p>Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — ²⁾ La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Correspondance publique limitée aux stations fixes et aux cas urgents intéressant le service des navires. — ⁴⁾ Les systèmes employés sont: 60 Telefunken, 25 Marconi, 10 Poulsen, 1 De Forest et 86 systèmes divers. — ⁵⁾ Stations militaires. — ⁶⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ⁷⁾ Aucune indication ne peut être fournie.</p> <p>Egypte. — ¹⁾ Port Sudan emploie le système Marconi à étincelles. Le système employé par Port Saïd n'a pas été indiqué. — ²⁾ Dont 106.383 fr. de la station Port Saïd Radio. Dans cette somme sont compris les droits régaliens.</p> <p>Espagne (Métropole). — ¹⁾ Les chiffres indiqués ne sont pas rigoureusement exacts. — ²⁾ Les systèmes employés sont: 185 Marconi, 10 Iberica Telecomunicacion Compañia C. I. T. à ondes amorties et continues (valves), 2 De Forest et 3 Telefunken. — ³⁾ Dont 324.511 fr. pour les stations côtières et 121.800 fr. pour les stations de bord. — ⁴⁾ Dont 313.715 fr. pour les stations côtières et 28.300 fr. pour les stations de bord. — ⁵⁾ Aucune indication ne peut être fournie.</p> <p>Etablissements français de l'Océanie. — ¹⁾ 1 station emploie le système S. F. R. à étincelles musicales 10 kw. et l'autre station a le système S. F. R. à étincelles musicales (fractionnées) 1 kw. — ²⁾ Recettes de toutes les correspondances.</p> <p>Finlande. — ¹⁾ La Finlande n'a pas encore adhéré à la Convention radiotélégraphique internationale. — ²⁾ Les stations côtières de la Finlande appartiennent au Ministère de la Guerre. La correspondance publique n'a été admise par les stations mentionnées sous Ia qu'à partir du 14 Avril. — ³⁾ Les systèmes employés sont: 8 Telefunken et 5 Marconi. — ⁴⁾ Aucune indication ne peut être fournie au sujet des appareils récepteurs et du personnel des stations côtières. — ⁵⁾ Aucun renseignement ne peut être donné. — ⁶⁾ Aucun renseignement ne peut être fourni au sujet des dépenses des stations côtières et des stations de bord.</p> <p>France (Métropole et Algérie). — ¹⁾ Administration des Postes et des Télégraphes: 9; Marine française: 2. — ²⁾ Marine française: 12 dont 10 stations radiogoniométriques. — ³⁾ Marine française. — ⁴⁾ Chemins de fer de l'Etat. — ⁵⁾ Les systèmes employés sont: 4 Etat français à éclateur tournant et force électromotrice constante de haute tension, 4 S. F. R. à éclateur tournant synchrone, 1 Marconi à éclateur tournant synchrone, 1 S. F. R. à étincelles musicales soufflées, 7 S. F. R. ou C. G. R. à excitation par choc, 2 Etat français à étincelles rares et 12 Marine nationale ou S. F. R. à excitation par choc. Aucune indication ne peut être donnée au sujet des stations de bord. — ⁶⁾ Dont 7 sont chargés en même temps d'autres</p>

Statistique radiotélégraphique comparative de 1920.

Observations

fonctions, soit dans le service de la T.S.F. (communication entre postes fixes), soit dans le service télégraphique. — 7) Dont 15 à la Direction de la télégraphie sans fil. — 8) Aucune indication ne peut être fournie. — 9) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Grande-Bretagne. — 1) 38 stations sont ouvertes à la correspondance publique de longue portée. Ces stations sont comprises dans le nombre figurant sous Ia. — 2) Les systèmes employés sont: 3.072 Marconi, 594 Marine anglaise, 138 Telefunken, 75 Siemens, 28 Radio Communication, 10 Lodge Muirhead, 6 United Wireless, 6 mixte, 6 Wireless Specialty Apparatus Co., 5 Huth, 4 S. F. R., 4 Helsby, 2 C. G. R., 2 De Forest, 2 Fessenden, 1 Cutting & Washington et 1 Rouzet. Il y a, en outre, 4 stations dont le système ne peut être indiqué. — 3) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, aucune indication précise ne peut être fournie. — 4) Ce nombre ne se rapporte qu'à 7 stations figurant sous Ia et à une station figurant sous Ic, situées en Grande-Bretagne même. Il ne se rapporte donc pas aux deux stations irlandaises Valentia et Malin Head. — 5) Aucun renseignement ne peut être fourni. — 6) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux 8 stations côtières mentionnées à la note 4) et ne comprend que les dépenses faites pendant la période du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921.

Guadeloupe. — 1) En 1920 la station n'a été ouverte que pendant 9 mois. — 2) Système S. F. R. à éclateur tournant, 1.000 périodes, 5 kw. — 3) Avec amplificateur à étages de la S. F. R.

Indes britanniques (Office indien). — 1) Les stations côtières emploient le système Marconi; les systèmes des stations de bord sont: 22 Marconi et 1 Telefunken. — 2) Personnel du service télégraphique. — 3) Aucune indication ne peut être fournie. — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. En ce qui concerne les stations de bord, aucune indication ne peut être fournie.

Indes britanniques (Office indo-européen). — 1) Les stations côtières de Bahrein, Henjam et Bushire ont le système Marconi, celle de Lingah emploie le système de réception Marconi et le système de transmission Lodge Muirhead. Enfin, la station de bord a le système Marconi. — 2) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Indes néerlandaises. — 1) Les chiffres indiqués ci-après se rapportent aux stations privées; ils sont compris dans ceux de la statistique.

	Renseignements concernant les stations		
	côtières	de bord	
I. Stations a. ouvertes à la correspondance publique générale	2	45	
II. Appareils. Téléphones	2	45	
III. Personnel {	a. de l'Administration centrale	2	7
	b. d'exploitation des stations	5	48
	c. autre personnel	2	—
IV. Radiotélégrammes {	a. transmis par les stations côtières, etc.	50	—
	reçus par les stations côtières, etc.	188	—
	b. transmis par les stations de bord à des navires, etc.	—	1.171
VI. Dépenses {	Personnel	19.202	—
	Matériel et entretien des stations	3.306	—
	Frais d'établissement des stations	26.612	—
	Francs	Francs	

2) Les systèmes employés sont: 7 Telefunken à étincelles musicales, 21 Marconi, 3 Marconi-Telefunken, 19 N. S. F. à étincelles musicales et 4 R. H. à étincelles musicales. — 3) Aucune indication ne peut être fournie. — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Indo-Chine française. — 1) Système S. F. R. — 2) Réception par valves dans toutes les stations.

Italie. — 1) Les systèmes employés dans les stations côtières sont: 48 Marconi, 18 Poulsen et 4 Telefunken. Aucune indication ne peut être donnée au sujet des stations de bord. — 2) Aucun renseignement ne peut être fourni. — 3) Etant donné les fréquents changements qui sont survenus dans l'état du personnel et dans les installations des stations, aucune indication ne peut être fournie.

Japon, Formose, Territoire de Kwantoung. — 1) Les indications se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — 2) Y compris 2 installations radiotélégraphiques privées et 1 installation radiotélégraphique militaire. — 3) Y compris 284 installations radiotélégraphiques privées. — 4) Y compris 1 installation radiotélégraphique militaire. — 5) Les systèmes employés sont: 285 Teishinsho, 58 Nippon Radio, 5 Oki, 3 Marconi, 2 Tokyo Musen, 2 Telefunken et 1 Kaigun. — 6) Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, l'effectif du personnel de l'Administration centrale affecté au service radiotélégraphique ne peut être indiqué. — 7) Dont 191.871 fr. pour les stations côtières et 239.204 fr. pour les stations de bord. Les frais d'exploitation concernant les stations privées ne

Statistique radiotélégraphique comparative de 1920.

Observations

sont pas compris dans ces chiffres. — ⁸⁾ Dont 258.800 fr. pour les stations côtières et 11.001 fr. pour les stations de bord. Les frais de matériel et d'entretien des stations privées ne sont pas compris dans ces chiffres. — ⁹⁾ Dont 57.347 fr. pour les stations côtières et 25 fr. pour les stations de bord. Les frais d'établissement des stations privées ne sont pas compris dans ces chiffres. — ¹⁰⁾ La première emploie le système Teishinsho, la seconde le système Kaigun. — ¹¹⁾ Système Teishinsho. — ¹²⁾ Ne s'occupent qu'accessoirement du service radiotélégraphique. — ¹³⁾ Dont 24.147 fr. pour les stations côtières et 16.612 fr. pour les stations de bord. — ¹⁴⁾ Dont 24.852 fr. pour les stations côtières et 544 fr. pour les stations de bord.

Madagascar. — ¹⁾ Les quatre stations côtières de Madagascar et Dépendances sont aussi ouvertes à la correspondance intérieure. Nombre de télégrammes transmis: 20.721, nombre des télégrammes reçus: 22.045. La station de Mutsamudu, en période de transformation, n'a émis aucun télégramme en 1920. Enfin, un service unilatéral a mis en correspondance la station fixe de Tananarive avec celle de Bordeaux (Croix d'Hins). Ce service a été inauguré le 6 décembre. Nombre des télégrammes échangés entre ces deux stations: 107, dont 3 télégrammes officiels. Le produit des taxes terminales revenant à Madagascar s'est élevé à 163 fr. 20. — ²⁾ Les stations de Majunga et de Dzaoudzi ont deux émissions: une ronflée et une chantante (tube plateau) S. F. R. Les stations de Diego et de Mutsamudu ont une émission chantante S. F. R.

Marshall (Iles). — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Martinique. — ¹⁾ Station exclusivement réceptrice. — ²⁾ La première station emploie le système à ondes amorties, la deuxième reçoit sur cadre. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Norvège. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Juillet 1919 au 30 Juin 1920. — ²⁾ 4 de ces stations étaient ouvertes essentiellement aux communications mutuelles. — ³⁾ Les systèmes employés sont: 84 Marconi, 14 Telefunken, 10 National Industri, 2 Siemens, 1 C. G. R., 1 S. F. R., 1 Japansk Telefunken, 1 Cutting & Washington et 1 United States Navy Standard. L'indication du système ne peut être fournie en ce qui concerne 43 stations. — ⁴⁾ Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — ⁵⁾ Non compris la taxe télégraphique pour les radiotélégrammes à destination des navires. — ⁶⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Nouvelle-Bretagne. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Nouvelle-Guinée. — ¹⁾ Ces stations sont: Eitape Radio, Madang Radio, Morobe Radio et Woodlark Island Radio. Ce chiffre ne comprend donc pas les stations côtières Port Moresby Radio et Samarai Radio qui font partie du réseau radiotélégraphique de la Fédération australienne. Les données concernant ces deux dernières stations figurent dans la statistique de l'Australie. — ²⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations Eitape Radio et Woodlark Island Radio. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Nouvelle-Zélande. — ¹⁾ Les indications se rapportent à la période comprise entre le 1^{er} Avril 1920 et le 31 Mars 1921. — ²⁾ Les systèmes employés sont: 29 Marconi, 12 Telefunken et 1 Marconi-Telefunken. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Pays-Bas. — ¹⁾ Ce nombre comprend 88 stations pour l'établissement et l'exploitation desquelles une licence a été accordée, mais qui n'ont pas encore été installées. — ²⁾ Stations établies à bord de navires de guerre (navires auxiliaires, balayeurs de mines, sous-marins et torpilleurs non compris). La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Bateaux-phares. — ⁴⁾ Les systèmes employés sont: 136 Marconi, 138 N. S. F., 53 mixte, 39 Marine néerlandaise, 20 S. F. R., 2 Simon et 1 Marconi W. T. C. of America. — ⁵⁾ Non compris les appareils des stations de la Marine de guerre. — ⁶⁾ Les services télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — ⁷⁾ Non compris le personnel de la Marine de guerre. — ⁸⁾ Les taxes de bord afférentes aux stations exploitées par l'Etat sont comprises dans les taxes côtières de Scheveningue-Port. — ⁹⁾ Les taxes de bord afférentes aux stations exploitées par l'Etat sont comprises dans les taxes côtières de Scheveningue-Port. Aucune indication ne peut être fournie concernant celles des exploitations privées. — ¹⁰⁾ Ces chiffres ne se rapportent qu'aux stations côtières et aux stations de bord exploitées par l'Etat. En ce qui concerne les installations privées, aucune indication ne peut être fournie.

Roumanie. — ¹⁾ Stations à bord de cargo-boats, ouvertes seulement pour les besoins du bord. — ²⁾ Les systèmes employés sont: 4 Telefunken, 3 Branly-Popp, 2 Marconi et 1 C. G. R. — ³⁾ Presque tous les radiotélégrammes transmis par les stations ouvertes à la correspondance publique restreinte étaient des radiotélégrammes de service. — ⁴⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière. — ⁵⁾ La base de conversion est de 1 fr. or = 6 lei. — ⁶⁾ Ce chiffre se rapporte à la station côtière et aux stations de bord.

Salomon (Iles). — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière Kieta Radio. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Suède. — ¹⁾ Bateau-phare. La station est destinée à transmettre à une station côtière les télégrammes reçus au moyen de signaux de pavillon de navires qui passent en vue, ou à réexpédier au moyen de ces signaux, à de tels navires,

Statistique radiotélégraphique comparative de 1920.

Observations

les télégrammes qui lui sont parvenus par l'intermédiaire de la station côtière. Un télégramme destiné à un navire peut aussi être transmis, exceptionnellement, par T. S. F. entre le bateau-phare et le navire. — ²⁾ L'Administration des télégraphes possédait, en outre, 2 stations radiotélégraphiques fixes qui, généralement, n'étaient pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des radiotélégrammes avec d'autres stations radiotélégraphiques fixes, situées à l'étranger. — ³⁾ Sans compter 2 appareils téléphoniques installés dans les stations radiotélégraphiques mentionnées à la note ²⁾. — ⁴⁾ Ce chiffre concerne uniquement celles des stations de l'Administration des télégraphes qui étaient ouvertes à la correspondance publique générale, ainsi que les stations des chemins de fer de l'Etat. — ⁵⁾ Sans compter 9 fonctionnaires placés dans les stations radiotélégraphiques mentionnées à la note ²⁾. — ⁶⁾ Dont 305 communiqués de presse et 1.460 télégrammes météorologiques et de service. — ⁷⁾ Sans compter 11.579 télégrammes expédiés par radio, de terre à terre, à des stations radiotélégraphiques fixes de n'importe quelle nationalité, dont 2.507 expédiés des stations côtières ouvertes à la correspondance publique générale, et 9.072 expédiés des stations radiotélégraphiques fixes mentionnées à la note ²⁾. Sur ces 11.579 télégrammes, 115 étaient des communiqués de presse et 1.977 des télégrammes météorologiques et de service. — ⁸⁾ Dont 1.398 télégrammes météorologiques et de service. — ⁹⁾ Sans compter 24.869 télégrammes reçus par radio, de terre à terre, de stations radiotélégraphiques fixes de n'importe quelle nationalité, dont 2.312 ont été reçus par les stations côtières ouvertes à la correspondance publique générale, et 22.557 par les stations radiotélégraphiques fixes mentionnées à la note ²⁾. Sur ces 24.869 télégrammes, 137 étaient des communiqués de presse et 6.732 des télégrammes météorologiques et de service. — ¹⁰⁾ Non compris les radiotélégrammes de service de la Marine suédoise. — ¹¹⁾ Dans ce total ne sont pas comprises les taxes côtières revenant aux stations radiotélégraphiques de l'Administration des télégraphes pour le trafic de terre à terre mentionné aux notes ⁷⁾ et ⁹⁾. Ces taxes s'élèvent à 6.028 fr. pour les stations côtières ouvertes à la correspondance publique générale et à 55.551 fr. pour les stations radiotélégraphiques fixes mentionnées à la note ²⁾. — ¹²⁾ Chiffre approximatif, dans lequel n'est pas comprise la taxe télégraphique afférente au trafic de terre à terre mentionné aux notes ⁷⁾ et ⁹⁾ et s'élevant approximativement à la somme de 55.257 fr. — ¹³⁾ Ce chiffre concerne uniquement celles des stations côtières de l'Administration des télégraphes qui étaient ouvertes à la correspondance publique générale, les stations de chemins de fer de l'Etat, ainsi que les stations de bord que l'Administration des télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires pour une taxe d'abonnement annuelle spéciale. — ¹⁴⁾ Dont 480.242 fr. pour les stations côtières et 299.449 fr. pour les stations de bord. Dans les stations radiotélégraphiques mentionnées à la note ²⁾, les dépenses en question se sont élevées à la somme de 313.394 fr. — ¹⁵⁾ Dont 61.087 fr. pour les stations côtières et 2.681.784 fr. pour les stations de bord. Les frais d'établissement antérieurs à l'année courante s'élèvent, en ce qui concerne les stations de l'Administration des télégraphes, pour les stations radiotélégraphiques ouvertes à la correspondance publique générale, à 745.653 fr. (chiffre corrigé), pour les stations radiotélégraphiques mentionnées à la note ²⁾, à 1.186.473 fr., et pour les stations de bord, à 73.359 fr. — ¹⁶⁾ Les systèmes employés sont : 203 Telefunken et 6 Marconi.

S. Pierre et Miquelon. — ¹⁾ L'Administration possédait, en outre, une station fixe pour l'échange des correspondances entre les îles de S. Pierre et Miquelon. — ²⁾ Une station emploie le système C. G. R., 2 kw., l'autre le système S. F. R., 200 watts à vibreur. — ³⁾ En outre, l'échange de correspondances entre la station côtière Galantry et la station fixe de Miquelon a produit 996 fr. — ⁴⁾ Ce chiffre se rapporte à la fois à la station côtière Galantry et à la station fixe mentionnée à la note ¹⁾.

Tchécoslovaquie. — ¹⁾ Système Teishinsho. — ²⁾ Les services télégraphique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Ce chiffre se rapporte à la période du 19 Novembre au 31 Décembre 1920. — ⁴⁾ Ce chiffre se rapporte à la période du 1^{er} Août au 31 Décembre 1920.

Tunisie. — ¹⁾ Système de la Marine française. — ²⁾ L'exploitation des stations est assurée par la Marine française. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

